

y lire. (Marques d'approbation. — Dénégations.)

M. Thiers. Je ne veux pas interrompre la discussion de M. Pouyer-Quertier, mais je répondrai sur ce point.

M. Pouyer-Quertier. S'il faut en croire M. le ministre, les tableaux de douane sont simples et clairs. Qu'il me communique alors l'opinion des 50 chambres de commerce de France sur ce point. J'ai l'assurance que, sauf celle de Bordeaux, elles interprètent les tableaux de douane ainsi que je fais moi-même. M. le ministre d'Etat et M. le directeur-général des douanes sont seuls à leur donner une autre interprétation. (Bruit.)

M. le ministre prend ces tableaux comme vrais. Mais les cotons étrangers, par ce seul fait qu'ils ont respiré l'air français, peuvent ils donc devenir des cotons nationaux? Non. Ils ne sont pas un produit français. Ils sont envoyés des Indes. Ils vont à Londres. Et il est impossible, parce qu'ils traversent notre territoire, que vous les appeliez cotons nationaux. (Nouveau bruit.)

J'ai là les tableaux des douanes d'Angleterre; j'y vois que l'on n'y compte pas, dans la consommation du pays, les produits étrangers qui ont été réexportés, n'ayant pas été consommés dans le pays. Il faut donc déduire, des chiffres indiqués aux tableaux des douanes, les produits étrangers réexportés.

M. le ministre d'Etat, du reste, a rendu ma tâche facile sur ce point, car il a reconnu que les matières étrangères non consommées dans le pays ne pouvaient pas figurer au total de notre mouvement industriel et commercial. Ce que je demande c'est qu'à l'avenir, les tableaux de douanes; le constatent. Si je prolongeais cet examen des tableaux des douanes, je pourrais citer un grand nombre d'autres exemples.

Ainsi voilà 71 millions de cotons à retrancher. De telle sorte que là où M. le ministre du commerce voyait une augmentation prodigieuse dans le commerce du coton, il faut rétablir les chiffres comme suit : La consommation est aujourd'hui de 65 millions de kilogrammes, elle était de 30 millions avant le traité de commerce.

Si, après avoir fait cette déduction, j'applique le même raisonnement aux autres chiffres qui figurent aux tableaux des douanes, je suis amené à en déduire une somme de 287 millions, qui porte à la fois sur les cotons, les laines, la soie, les œufs de vers à soie, les laines, les indigos, les cachoues, les cocons, les résines, les bois exotiques, etc., etc. Tous ces chiffres qui figurent à l'exportation du commerce spécial, il faut les en retrancher. (Mouvements divers.)

Quand nous arriverons aux industries manufacturières, nous ferons d'autres réductions. Je veux parler maintenant des fers et des acquires à caution. M. le ministre du commerce disait naguère au Sénat que les admissions temporaires des fers étaient une grande ressource pour nos ateliers de construction. Il en est entré sous le bénéfice des acquires à caution, dans une année, pour 27 millions qui, après avoir été manufacturés, représentent à l'exportation une somme de 140 millions. Le travail de nos ouvriers entre, on le voit, dans ce chiffre pour une somme considérable.

La suite au prochain numéro.

La discussion relative au régime économique de la France vient de se terminer d'une manière tout-à-fait inattendue. Lorsqu'on s'apprêtait à entendre les répliques de MM. Thiers et Pouyer-Quertier, lorsqu'il restait encore à étudier des questions d'un intérêt très-important, les partisans du libre-échange ont répondu, par l'ordre du jour pur et simple, aux dangers qu'on leur a signalés, aux chiffres qu'on leur a mis sous les yeux. — Nous n'examinerons pas si ce vote est bien digne d'hommes politiques qui ont le devoir d'affirmer nettement leurs convictions, mais nous regrettons que le scrutin n'ait pas été réclamé.

Etait-il donc, indispensable de couper court à ces débats? Le discours de M. Rouher, si souvent interrompu par les dénégations les plus positives, devait être suivi de répliques concluantes, destinées à relever aussi les erreurs commises par M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce. — La réponse de M. Pouyer-Quertier à M. Rouher, le discours annoncé de M. Thiers, tout cela s'est perdu dans la brusque clôture que personne ne pouvait prévoir.

Les chiffres posés par MM. Thiers, Jules Brame et Pouyer-Quertier subsistent et resteront acquis à la discussion, malgré les réfutations qui ont cherché à se produire, et comme l'ont fort bien prouvé ces courageux défenseurs du travail national, les crises dont a souffert notre industrie dans ces dernières années doivent fatalement se renouveler et devenir plus fréquentes, s'il n'est apporté des modifications profondes à notre législation douanière.

M. Rouher a déclaré que « la tendance du gouvernement est de rendre au Corps législatif le droit de discussion des tarifs internationaux ».

Prenons acte de cette importante déclaration; n'oublions pas que le traité de commerce avec l'Angleterre pourra être dénoncé d'année en année et que le régime économique de la France ne pourra désormais être modifié sans le concours de la Chambre.

J. REBOUX.

Un de nos correspondants nous dit qu'on peut évaluer à quatre-vingts le nombre des députés qui ont voté contre l'ordre du jour et parmi eux, il nous cite :

Marquis d'Andelarre, Ancel, Berryer, Brame, Barbet, baron de Bussière, Buffet, Cosserat, baron de Cœhorn, de Chiseuil, Calvet-Rogniat, Chagot, Carnot, Chevandier de Valdrôme, Clary, Dorian, Dalloz, Jules Favre, marquis de Grammont, Garnier-Pagès, Giroi-Pouzol, Gais-Bizoin, René Hamoir, Henon, Havin, Jotiot, de Janzé, Javal, Kolb-Bernard, baron de Lesperut, Le Clerc d'Osmonville, Lefebvre, Lambrecht, Liegeard, Latour-du-Moulin, de Montagnac, duc de Marnier, Maézieux, Magnin, Marie, Pouyer-Quertier, Pichon, P. Card, Pelletan, Piéron-Leroy, Quesné, Des Rotours, Maurice Richard, vicomte de Rombourg, Stevenart, Jules Simon, Thiers, marquis de Talhouët, de Tillancourt.

UN DÉFI.

MM. Jules Brame et Pouyer-Quertier viennent d'adresser à leurs contradicteurs un défi que publie la Presse et que tous les journaux reproduisent.

Voici en quels termes les deux honorables députés contestent la valeur des chiffres publiés par la direction des douanes, dans le tableau du commerce de la France :

Nous soussignés, députés au Corps législatif, prenons l'engagement d'honneur de verser entre les mains de l'Imperatrice la somme de cent mille francs pour les cent plus pauvres familles de France que Sa Majesté voudra bien faire désigner si, après un examen fait par quatre jurés comptables, sous la présidence de S. Exc. M. le président du Corps législatif, il n'est pas établi : que le tableau des importations et exportations réunies, page 31 du Tableau général du commerce de la France, publié par la direction générale des douanes, pour l'année 1866, ne contient pas dans la somme de 2,152,000,000 de francs restant après avoir déduit les 5,974,000,000 de francs commerce spécial, des 8,126,000,000 de francs formant le total du commerce général importations et exportations réunies, l'immense majorité des articles compris deux fois dans la somme de 2,152,000,000 de francs, soit une fois à l'entrée, une fois encore à la sortie, total deux fois pour les mêmes objets.

Nous nous engageons, disons-nous, à verser ladite somme de cent mille francs, si nos contradicteurs qui prétendent que ce double emploi n'existe pas, veulent bien prendre l'engagement, dans le cas où les jurés établiraient le fait contre eux, d'acquiescer en notre lieu et place dans les mains de Sa Majesté la même somme de cent mille francs en notre nom.

Les jurés seront désignés moitié par nous, moitié par nos contradicteurs. La voix de S. Exc. M. le président du Corps législatif sera prépondérante s'il y a division entre les jurés.

Fait double, à Paris, le 16 mai 1868.

JULES BRAME, A. POUYER-QUERTIER.

On disait, à la salle des Pas-Perdus, que M. Rouher et M. Auguste Chevalier se disputaient l'honneur de relever personnellement ce défi. Nous ne doutons point que M. Auguste Chevalier ne cède le pas à M. le ministre d'Etat. — E. Bauer.

(Presse)

Bulletin commercial.

Roubaix, 23 mai.

Affaires nulles ou presque nulles. Les fabricants exécutent d'anciennes commandes. Quelques uns ont reçu des commissions, mais toujours à des prix désavantageux.

Les peigneurs et filateurs à façon ont encore du travail pour quelque temps, mais ici encore il y a un ralentissement marqué dans les commandes.

J. REBOUX.

BRADFORD. — Laines. — Après une semaine très calme, il y a eu un peu d'activité dans le marché et on constate un ton plus ferme et plus encourageant : Les affaires cependant ne sont pas nombreuses. Les prix restent à peu près les mêmes que la semaine dernière.

Fils. — Les affaires nouvelles ne sont pas importantes. Les Allemands n'achètent que prudemment, à moins que lorsqu'ils trouvent quelque chose au-dessous des prix courants. — Les filateurs qui ont de bons ordres en mains tiennent leur prix fermes. La demande pour l'intérieur continue régulière.

Tissus. — Les affaires pour l'intérieur sont très restreintes et se bornent à l'achat de quelques nouveautés pour la saison prochaine. De très belles nouveautés se sont produites cette année. Les Français opèrent jusqu'à un certain point et l'industrie promet bien. Quelques acheteurs américains sont sur place, mais ils n'opèrent pas encore largement. Les prix sont fermes. (Bradford Observer.)

Dépêche commerciale

Liverpool, samedi 23 mai.

Marché meilleur.

Ventes 10,000 balles.

Middling louisiane 12 1/4.

Robert Funke et Cie.

CHRONIQUE LOCALE

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Séance du mercredi 20 mai 1868.

ABSENTS : MM. Eeckman, Moteley Jonville, E. Frasez, (en voyage.)

Présidence de M. C. DESCAT, maire.

Secrétaire, M. Pierre Parent.

1. Le conseil adopte à l'unanimité les conclusions du rapport présenté par M. Bourbier, au nom de la Commission du compte administratif et budget de la ville ; du budget supplémentaire, des comptes de l'hospice et du bureau de bienfaisance ;

2. Adoption d'une proposition de M. le maire ayant pour objet d'accorder un suris à quelques occupants de maisons expropriées pour l'agrandissement de la place ;

3. Avis favorable à la réorganisation du syndicat de l'Espérance et du Trichon proposée par M. le Préfet ;

4. Renvoi à la Commission de la voirie du procès-verbal d'enquête sur le classement de la rue Jacquart ;

5. Avis favorable à la demande de Mme C. Descat de faire autoriser légalement, la crèche Ste-Eugénie fondée par elle à l'asile de Bismescheville ;

6. Rejet de la proposition faite par M. Motte-Bossut d'accorder à tous les industriels n'étant pas riverains du canal l'autorisation de placer des conduites y venant puiser de l'eau gratuitement, quant à la ville, et en payant seulement la part qui revient à la Compagnie de l'Espérance.

7. Renvoi à la Commission de la voirie de l'examen de plusieurs demandes d'indemnités pour cession de terrains à la voie publique pour cause d'alignement.

Nous avons assisté à un charmant concert donné jeudi dernier sur la Grande-Place de Tourcoing, par la musique municipale de cette ville.

Le programme était bien composé et avait attiré beaucoup de monde.

La musique de Tourcoing se maintient à la hauteur de la réputation qu'elle s'est faite depuis quelques années ; elle progresse encore, nous le constatons avec plaisir. Elle avait fait des progrès très-rapides pour l'ensemble et les nuances, mais il lui manquait encore, il y a peu de temps, le poli, le *fendu*, enfin tous ces petits détails de perfection qui ne s'acquièrent qu'avec le temps. Nous croyons être dans le vrai et de l'avis des personnes compétentes en disant que ce but est atteint.

Le morceau capital était une grande fantaisie sur l'Africaine, arrangée par M. A. Vasseur, de l'Académie impériale, et dédiée à la musique de Tourcoing.

Tout en rendant justice au talent de M. Vasseur, nous nous permettrons de remarquer qu'il a introduit dans ce chef-d'œuvre trop de *riticatifs*. Ces passages ont leur raison d'être dans l'opéra, mais dans l'harmonie militaire, ils finissent par devenir monotones. On peut y remédier au moyen de coupures. Le morceau dure vingt-sept minutes.

Les ouvertures de : *Le poète et le paysan* et *Gustave III* sont très jolies et ont fait beaucoup de plaisir.

La *Victoire*, marche de M. E. Jonas, a été interprétée dans la perfection. Cette marche est magnifique d'orchestration.

Enfin l'ensemble a été très-bon. Nous félicitons les exécutants en général et M. Stappens en particulier.

La musique de Roubaix ne pourrait-elle suivre l'exemple de sa voisine? Quelques concerts populaires dans la belle saison ne pourraient certainement lui attirer que les sympathies de la population. — MÜCHAUSA.

Mardi soir, un cheval attelé à une voiture de maître est tombé dans la tranchée creusée place St-Martin. Le cocher, renversé de son siège, a été légèrement blessé. Une personne qui se trouvait dans l'intérieur de la voiture, en a été quitte pour la peur.

Mercredi matin, un commencement d'incendie s'est déclaré chez un liquoriste, à Tourcoing. Les pertes sont évaluées à 2,400 francs. Il y a assurance.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, on a volé, chez M. Catelle, boulanger au Blanc-Seau, un tuyau de plomb pesant plus de 80 kilog. Les auteurs de ce méfait sont inconnus.

Un jeune enfant de quatre ans, nommé Ludovic Tirmelmon, demeurant chez ses parents à Mouscron, vient de périr victime de sa gourmandise.

Dans l'après-midi de jeudi, il était allé jouer avec un de ses petits camarades, fils d'un teinturier ; se trouvant dans l'atelier, il avisa une bouteille contenant les restes d'un liquide qu'il croit bon à boire. C'était du vitriol. Le malheureux le porta à ses lèvres avec précipitation ; quelques gouttes pénétrèrent dans son gosier, une plus grande partie se répand sur son cou et sur sa poitrine. L'enfant est comme foudroyé. On le transporte expirant chez un pharmacien, mais tous les soins qu'on lui prodigue sont inutiles. Il est mort dans la nuit entre les bras de ses parents désolés.

Le paquebot-malle anglais, qui a quitté Douvres dans la nuit du 18 au 19 courant pour Calais, a été le théâtre d'un événement douloureux.

Un passager, que l'on croit être un Allemand, s'est précipité dans la mer, mais, détail inouï, un Allemand et un Anglais qui se trouvaient à ses côtés, ne semblèrent même pas faire attention à cet acte, et ne prévirent le commandant du navire que dix minutes après l'événement.

Le commandant cependant fit stopper, puis retourna en arrière, espérant encore retrouver le passager, mais comme cela était probable on ne vit rien.

On s'aperçut que sur le banc où il était assis, le suicidé avait laissé un verre contenant encore du laudanum.

L'idée de se tuer était donc bien profondément arrêtée chez cet homme.

Ville de Roubaix.

COURS PUBLIC DE CHIMIE

Lundi 25 mai, à 8 heures 1/4 du soir.

Différents procédés pour conserver les bois employés dans l'industrie.

Recettes : 1° Moyen de préserver les étoffes de laine des attaques de la teigne ; 2° Préparation de la liqueur dite *coquette flatteuse*

COURS PUBLIC D'HISTOIRE NATURELLE

Mercredi 29 Mai à 8 heures 1/4 du soir.

Action du terrain sur les plantes. Matières minérales qu'on rencontre le plus ordinairement dans les plantes. Histoire de Nicolas Théodore de Saussure.

Recettes : 1° Préparation de l'encre d'or ; 2° Préparation de l'huile d'ananas.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX

Dernières Nouvelles

Londres, 23 mai.

Malgré la vive opposition de M. Disraeli, le bill de M. Gladstone a été adopté à la deuxième lecture par 312 voix contre 259. La troisième lecture est fixée au 5 juin.

J. REBOUX.

COURS DE LA BOURSE

Du 23 Mai 1868

Cours de jour	Cours précédents
4 1/2%..... 69 70	4 1/2% 69 60
3%..... 93 90	3% 93 80

L'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie d'assurances générales sur la vie a eu lieu le 25 avril dernier, dans l'hôtel de la Compagnie, rue de Richelieu, n° 87. M. le directeur a rendu compte, au nom du conseil d'administration, des opérations de la Compagnie pendant l'année 1867 et des résultats de la période biennale qui a pris fin au 31 décembre dernier. Son rapport constate d'abord que les souscriptions réalisées en 1867, se sont élevées :

1° Pour les assurances en cas de décès : En capitaux assurés à... 37.642.961 73

En rentes de survie, à... 30.590 »

Et 2° pour les assurances en cas de vie : En capitaux différés à... 717.777 70

En rentes viagères différées, à... 23.910 75

En rentes viagères immédiates, à... 655.904 85

Le rapport expose ensuite les résultats de la période biennale 1866-1867, qui se résumait ainsi :

Capitaux assurés..... 83.010.303 45

Rentes viagères constituées..... 1.220.560 05

Enfin, le rapport établit que les bénéfices à distribuer aux assurés ayant droit à la participation, s'élevaient à la somme totale de..... 1.605.200 »

Fonds de Garantie :

66 millions, entièrement réalisés. 7833

ANNONCES

Etude de M^e DUTHOIT, notaire à Roubaix rue du Pays 21.

Le jeudi 28 mai 1868, à trois heures précises de relevée, ledit notaire DUTHOIT vendra publiquement en son étude,

ROUBAIX, — Rue du Fort près la rue du Collège

Deux Belles Maisons

une à usage de cabaret appelé *Pinson Vert*, l'autre à usage de rentier,

Le tout avec 6 Ares 73 Centiares de fonds cour, très-grande cave, et

TERRAIN A BATIR

Sur la mise à prix proposée de 21,000 f.

Cette propriété pourra être divisée en six lots :

1^{er} lot. Maison à usage de rentier, Mise à prix proposée, 5,000 fr.

2^e lot. Maison à usage de cabaret, Mise à prix proposée, 9,000 fr.

3^e lot. Un arc 05 centiares terrain à bâtir et cave ayant 8 m. de front à rue, Mise à prix proposée, 2,500 fr.

4^e lot. 79 mètres terrain à bâtir et cave, 6 m. de front à rue, Mise à prix proposée, 1,500 fr.

5^e lot. Semblable au précédent.

6^e lot. Comme le 4^e lot, même mise à prix.

Entrée en jouissance de suite. 7775

A Louer

pour le 15 juin prochain

ROUBAIX, près la Place

rue du Vieil - Abreuvoir, 10

UNE GRANDE MAISON

à usage de marchand

S'adresser à M. JOURDAIN commissaire-greffier au tribunal civil de Lille.

Et à M^e DUTHOIT notaire à Roubaix. 7828

Etude de M^e DUCHANGE, notaire à Roubaix

VILLE DE ROUBAIX

Rue de l'Alma n° 53 et 55

DEUX MAISONS A ÉTAGE

et une petite MAISON derrière.

A Vendre

pour en jouir de suite.

Le lundi 25 mai 1868, trois heures de relevée, M^e DUCHANGE, notaire à Roubaix, procédera en son étude à l'adjudication définitive du bien ci-dessus désigné. Ces maisons sont louées 696 fr. par an, sans impôts.

S'adresser pour les renseignements, à M^e DUCHANGE. 7779

Etude de M^e TACQUET, notaire à Roubaix, rue l'Auvrée, 32.

Capitaux à placer

SUR PREMIÈRE HYPOTHÈQUE. 7598

Etudes de M^e DUCROCO, notaire à Maro-en-Barceul, et de M^e NEURILLO, notaire à Comines.

Le lundi 25 mai, à 2 heures, M^e DUCROCO vendra en la salle de la mairie de Nouveaux, en présence de M^e NEURILLO, notaire du vendeur :

Nouveaux

au Voisinage-Perdu

DEUX MAISONS

et un HECTARE 2 ARES de terre plantés de 102 arbres.

occupés sans bail par Louis Decottignies au fermage de 325 francs. 7798

ROUBAIX, — Rue du Vieil-Abreuvoir 10.

VENTE en détail

par suite du décès de M. Rattel-Lepers de tout un fonds de

MERCERIE

Le lundi 1^{er} juin 1868, 9 heures du matin, 2 heures de relevée et jours suivants, M^e ALFRED ROUSSEL, commissaire-priseur à Roubaix, procédera à cette vente.

(Voir les affiches pour plus de détail). 7812

ROUBAIX, — rue St-Georges, 46

VENTE

DE TOUT UN

MATÉRIEL de Filature

DE LAINE

machine à vapeur, générateurs, tuyaux chauffage en cuivre rouge, transmissions, etc.

6 bobinoirs, gillis-boxs, étrégers, défoueurs, 23 métiers à filer, Plus 4 escaliers, ensemble environ 80 marches. L'un d'eux a environ 1 m. 60 de largeur.

Et quantité d'autres objets.

Le lundi 25 mai 1868, 10 heures du matin, et 2 heures de relevée, M^e ALFRED ROUSSEL, commissaire-priseur à Roubaix, procédera à cette vente. 7810

ROUBAIX, — Rue Sébastopol 12.

VENTE

pour cause de départ.

D'UN TRÈS BEAU

MOBILIER DE MAISON

pendules et candélabres en marbre et en bronze, glaces, cheminées, vaisselle, batterie de cuisine, meubles de salon et de salle à manger.

Très beau piano de Cleff.

1,200 bouteilles de vin de divers crus.

25 tableaux de choix, etc.

Le jeudi 28 mai 1868, 9 heures du matin et 2 heures de relevée, M^e ALFRED ROUSSEL, commissaire-priseur à Roubaix procédera à cette vente. 7811

ROUBAIX, — Rue Sébastopol 12.

VENTE

pour cause de départ.

D'UN TRÈS BEAU

MOBILIER DE MAISON

pendules et candélabres en marbre et en bronze, glaces, cheminées, vaisselle, batterie de cuisine, meubles de salon et de salle à manger.

Très beau piano de Cleff.

1,200 bouteilles de vin de divers crus.

25 tableaux de choix, etc.

Le jeudi 28 mai 1868, 9 heures du matin et 2 heures de relevée, M^e ALFRED ROUSSEL, commissaire-priseur à Roubaix procédera à cette vente. 7811

ROUBAIX, — Rue Sébastopol 12.

TERRAIN à VENDRE

A vendre en détail, avec facilités de paiement, un terrain situé à l'Epeule et propre à bâtir.

S'adresser à M^e Duchange, notaire, rue Neuve. 7782

Grands Terrains

A VENDRE

A proximité du centre de Roubaix, du canal et des eaux de la lys, propres à tous établissements industriels et d'autres pour maisons de campagne.

S'adresser au bureau du journal. 7622

A Vendre

toute une filature de laines peignées

composée d'une machine à balancier de seize chevaux, deux générateurs de 25 à 30 chevaux chaque, gill box, étrégers, bobinoirs de toutes grandeurs, métiers à filer, transmission, et divers autres objets, le tout en bon état.

On vendrait par partie ou en totalité.